

*Article 21 du Règlement*

Les Canadiens de la région atlantique souhaitent beaucoup de succès à l'Agence. Ses chances de succès seront meilleures si tous les députés coopèrent afin qu'elle réussisse.

\* \* \*

**LE CONSEIL DE LA RADIODIFFUSION ET DES  
TÉLÉCOMMUNICATIONS CANADIENNES**

## LA POSITION DES DÉPUTÉS PROGRESSISTES-CONSERVATEURS

**M. Bill Blaikie (Winnipeg—Birds Hill):** Monsieur le Président, hier la députée de Broadview—Greenwood (M<sup>me</sup> McDonald) a parlé des «gorilles» du caucus conservateur qui ont réussi à faire plier le gouvernement au sujet du réseau d'informations télévisées de Radio-Canada. Ce vocable décrit assez bien les gens qui ont fait pression sur la ministre des Communications pour qu'elle se livre à l'exercice de haute voltige qu'elle nous a présenté hier.

On peut se demander si ce n'est là qu'une première étape des interventions intempestives de ces gens. Je me demande en particulier si le ministre de l'Environnement (M. McMillan) n'en sera pas la prochaine victime. Nous savons en effet que de fortes pressions s'exercent sur lui pour l'amener à modifier le projet de loi sur les parcs nationaux qu'il a déposé à la Chambre. Nous savons aussi que les gorilles veulent remplir ces parcs de condominiums. Est-là le deuxième acte que nous réserve le caucus conservateur de l'Alberta?

\* \* \*

**LE SÉNAT**

## ON DEMANDE L'INSTITUTION D'UN SÉNAT ÉLU

**M. Gordon Taylor (Bow River):** Monsieur le Président, le Canada a besoin d'un Sénat élu, efficace et à représentation égale. Écoutez bien ceci: nos excellents ministres de l'Immigration et les députés ont sacrifié une partie de leurs vacances d'été pour remanier nos lois de l'immigration, mais l'autre endroit a fait traîner les choses pendant des semaines en dépit du fait que la forte majorité de Canadiens souhaitent l'adoption de ces mesures législatives.

Par ailleurs, dans le rapport d'un comité du Sénat sur le terrorisme, figure la phrase suivante:

Les groupes qui ont été considérés récemment, qui sont maintenant considérés, ou qui pourraient être considérés comme étant un facteur dans l'apparition du terrorisme de l'intérieur du Canada comprennent ... des éléments de certains groupes contre l'avortement ...

● (1415)

Les groupes contre l'avortement et pour la vie sont à l'opposé du terrorisme. Ce comité vient diffamer ainsi des centaines de Canadiens admirables qui essaient d'empêcher le meurtre de milliers d'enfants à naître.

Le Sénat actuel n'est comptable à personne. Les membres d'un Sénat élu, efficace et à représentation égale seraient obligés de répondre à la population de leurs actes. Combien de

temps encore les Canadiens pourront-ils supporter ce qui se passe à l'autre endroit?

\* \* \*

**LA FONCTION PUBLIQUE**

## LES PENSIONS—LE RETRAIT DU PROJET DE LOI C-33

**M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell):** Monsieur le Président, il semble que le gouvernement ait enfin compris et ait abandonné son malheureux projet de loi C-33 visant à désindexer les pensions de la Fonction publique. Apparemment, le député d'Ottawa-Ouest (M. Daubney) aurait annoncé plus tôt aujourd'hui que les conservateurs ont retiré cet abominable projet de loi.

Pourquoi? La réponse est très simple. L'AFPC, Alliance de la fonction publique du Canada, a déclaré hier qu'elle travaillerait d'arrache-pied contre la réélection de tout député qui voterait en faveur du projet de loi. Les députés conservateurs ont eu une telle frousse qu'ils trouveront sans aucun doute une utilité aux documents sur le libre-échange recyclés, comme on le sait, en papier hygiénique. Finalement, le libre-échange aura quelque utilité.

\* \* \*

[Français]

**LE CONSEIL DE LA RADIODIFFUSION ET DES  
TÉLÉCOMMUNICATIONS CANADIENNES**LA POSITION DE LA MINISTRE À L'ÉGARD DES FRANCOPHONES  
DU QUÉBEC ET HORS QUÉBEC EU ÉGARD À UN POSTE DE  
TÉLÉVISION D'INFORMATION 24 HEURES SUR 24

**M. Jean-Pierre Blackburn (Jonquière):** Monsieur le Président, j'aimerais féliciter la ministre des Communications (M<sup>me</sup> MacDonald) pour sa position non équivoque à l'égard des francophones du Québec et hors Québec sur la diffusion éventuelle d'un poste de télévision d'information 24 heures sur 24. Il est évident qu'il aurait été plus souhaitable que le gouvernement n'ait pas eu à indiquer au CRTC et à la Société d'État que notre pays compte deux groupes linguistiques. De par son intervention, M<sup>me</sup> la ministre a tout simplement réaffirmé le principe de la spécificité culturelle et distinctive que sont les francophones dans un gouvernement conservateur.

Monsieur le Président, nous devons nous attendre à ce que les résultats d'un consortium entre Radio-Canada et l'entreprise privée nous apporte des scénarios inventifs et prometteurs dans le respect de la culture des deux peuples fondateurs. Maintenant, il s'agit de mettre en place une nouvelle politique de la radiodiffusion canadienne, car la loi actuelle ne répond plus aux circonstances, et toute cette controverse, quant aux services d'informations spécialisées, en est une preuve.